



État des lieux des connaissances sur les circuits courts alimentaires

Fiche
Synthèse

SOMMAIRE

Des circuits courts vers les CACP

- page 1

Les circuits courts un objet de recherche

- page 4

Bilan des travaux réalisés

- page 4

Les projets en cours (post 2016)

- page 9

Bibliographie

- page 9

Annexe

- page 11

Contacts

- page 12

Les circuits courts alimentaires existent en France et dans d'autres pays d'Europe depuis l'Antiquité, notamment aux abords des villes et essentiellement pour les produits maraîchers. Cependant, avec l'évolution des transports, l'internationalisation des marchés alimentaires et le développement de la grande distribution, ils ont décliné peu à peu, sans toutefois disparaître complètement (Aubry, Chiffolleau, 2009). Les différentes crises sanitaires de la fin du XXe siècle, notamment la vache folle en 1996, ont conduit néanmoins les consommateurs à remettre en question l'hégémonie de la grande distribution et plus largement, du modèle agro-industriel (Rastoin, Ghersi, 2010), ce qui a contribué au renouveau des circuits courts en France (Maréchal, 2008). Ce document propose un bilan des principaux résultats et travaux sur ces circuits jusqu'en 2016.

Dans la première partie, nous présentons les différents termes utilisés pour appréhender et caractériser le renouveau et le changement d'échelle des circuits courts alimentaires en France. Dans la seconde partie, nous proposons une synthèse des données produites sur les circuits courts, parfois de proximité, et nous pointons les outils issus des différents projets sur ces circuits.

Cette synthèse se base sur l'expertise des membres du RMT Alimentation locale ainsi que sur une revue des principales études et des projets de recherche et de recherche-développement (FSE, PSDR, Casdar...) menés sur ces circuits entre 2005 et 2016. La revue a porté à la fois sur les articles scientifiques et sur les documents de transfert issus de ces projets.

Des circuits courts vers les CACP

Les dynamiques autour des circuits courts et de l'alimentation locale sont appréhendées depuis quelques années à travers différents termes explicités ci-dessous. Le RMT Alimentation locale, lancé en 2015, a choisi de s'intéresser aux « chaînes alimentaires courtes de proximité » (CACP).

Les « circuits courts » en France

En 2009, dans la suite du Grenelle de l'environnement et dans le contexte d'un foisonnement d'initiatives rapprochant producteurs et consommateurs, le Ministère de l'agriculture a réuni un

groupe de travail pour à la fois définir les circuits courts et élaborer un plan de soutien à leur développement. Depuis 2009, les circuits courts sont ainsi définis comme un « mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la **vente directe** du producteur au consommateur, soit par la **vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire** » (Ministère de l'agriculture et de la pêche, 2009). Une typologie réalisée antérieurement en avait souligné la diversité [Figure 1], en croisant deux critères : nombre d'intermédiaires (0 à 1) et dimension individuelle versus collective (Chaffotte, Chiffolleau, 2007). Cette typologie avait aussi déjà permis de pointer, au côté des formes traditionnelles de circuits courts (stand à la ferme, marché de plein vent...) de nouvelles formes de vente (panier, plateforme Internet...).

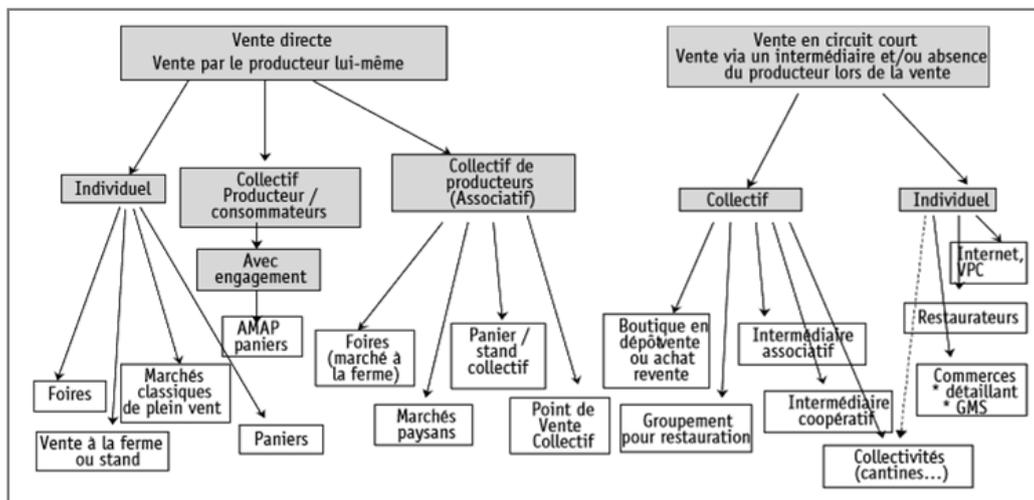


Figure 1. Diversité des circuits courts de commercialisation (Chaffotte, Chiffolleau, 2007)

Le mot « intermédiaire » est une notion importante ici et nécessite d'être explicité. Selon le Larousse, un intermédiaire est une « personne, physique ou morale, qui intervient dans les circuits commerciaux (grossiste, demi-grossiste, détaillant) ou pour faire conclure une affaire commerciale (représentant, commissionnaire, courtier) ». Il est entendu dans la définition du Plan Barnier que l'intermédiaire se situe entre le producteur et le consommateur. Mais **quelle est la frontière entre prestataire de service et intermédiaire ?** Dans la filière bovins viande par exemple, l'éleveur utilise obligatoirement des abattoirs agréés mais l'abattoir ne constitue pas forcément un intermédiaire ; il peut n'être que prestataire. À l'inverse, la vente via une plateforme de commande de produits locaux par internet, rajoute un intermédiaire, voire deux (plateforme + consommateur organisant la collecte et la distribution), sans pour autant que cela soit toujours reconnu ainsi. La notion d'intermédiaire peut renvoyer à l'idée qu'une personne morale ou physique, entre producteur et consommateur, récupère une marge sur la vente du produit, qu'il soit lui-même acquéreur du produit (restaurateur par exemple) ou non (site internet de vente par correspondance par exemple).

Les « circuits courts » en Europe

En 2011, la Commission Européenne (CE) propose une autre approche des circuits courts (*short food supply chains*), en tant que chaînes alimentaires « impliquant un nombre limité d'opérateurs économiques engagés dans la coopération, le développement économique local et des **relations géographiques et sociales étroites** entre les producteurs, les **transformateurs** et les

consommateurs » (CE 2011, révisé par le Parlement Européen 2013). À travers cette définition, l'accent est mis sur les partenariats entre les acteurs d'un même territoire (producteurs-transformateurs-distributeurs) et sur la **notion de proximité géographique**. Cette notion de proximité implique une distance maximale entre le lieu de production de la matière première et le lieu de consommation du produit final. Bien qu'il n'existe pas de consensus sur la proximité ou sur le local, l'échelle tacite de cette proximité est l'infranational. Un « focus group » européen organisé par dans le cadre du PEI (Partenariat européen d'innovation) Agri a permis de préciser ce cadre.

La diversité des chaînes alimentaires : les apports du projet européen Glamur

Dans le cadre du projet européen **Glamur**¹ (2013-2015) qui visait à comparer les performances des chaînes alimentaires locales versus globales, cinq critères ont été retenus pour différencier ces deux types de chaînes [Figure 2] : i) nombre d'intermédiaires, ii) échelle géographique de la chaîne, iii) nature des ressources utilisées, iv) gouvernance de la chaîne, v) lien du produit au territoire. Ainsi, si des cas extrêmes de chaînes locales et globales peuvent être identifiés, tout un **continuum de situations** est mis en avant dans ce projet, à travers des chaînes combinant des composantes locales et des composantes globales (Touzard *et al.*, 2016).

¹ <http://glamur.eu/>

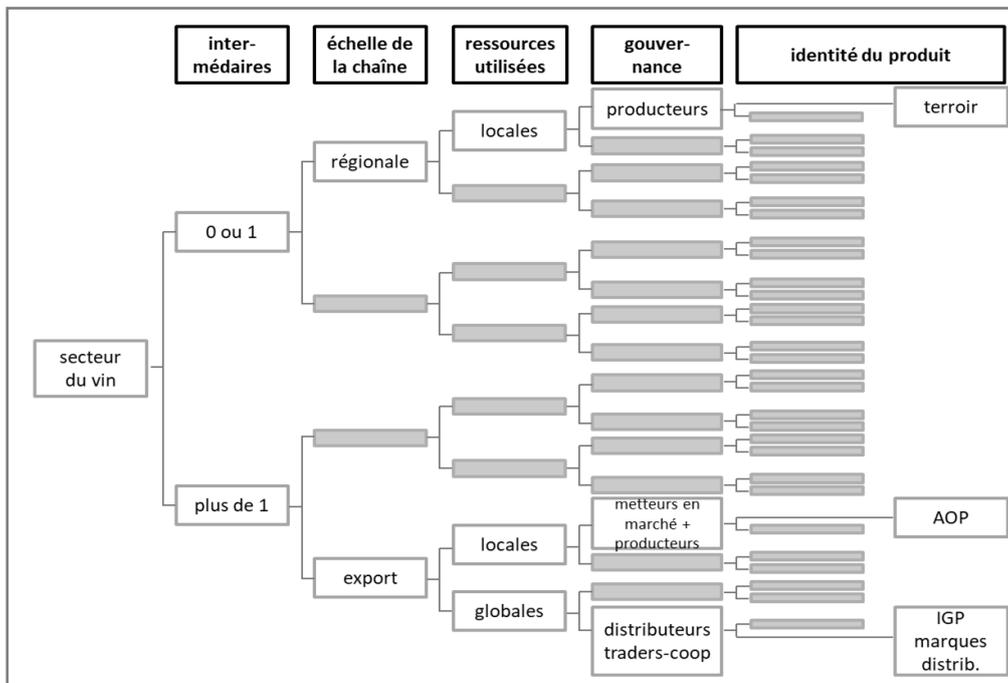


Figure 2. Arborescence des chaînes alimentaires pour le secteur du vin. Traduit à partir de Touzard *et al.*, 2016

Le RMT et les chaînes alimentaires courtes de proximité (CACP)

Le RMT Alimentation locale s'est positionné sur les « chaînes alimentaires courtes de proximité », dans la perspective européenne, en cohérence avec les attentes de ses membres fondateurs mais aussi avec la montée en puissance de systèmes alimentaires territorialisés, soutenue par un nombre croissant de collectivités. Le RMT Alimentation locale met donc l'accent sur la **notion de proximité géographique tout en conservant le terme « court » : l'enjeu, pour faciliter les coopérations locales, est de limiter le nombre d'intermédiaires** entre producteurs et consommateurs, et non de supprimer ces acteurs contribuant aussi au renouveau de l'alimentation locale. Le terme de « chaîne » a été préféré à celui de « circuit », en cohérence avec la définition européenne et pour ne pas réduire le champ étudié aux seuls enjeux de commercialisation : l'objectif est bien **d'intégrer l'ensemble des étapes et acteurs entre production et consommation**, depuis la production des intrants et jusqu'à la consommation.

En reprenant les cinq critères définis par le projet Glamur (2013-2015), le périmètre de travail choisi par le RMT pourrait être défini ainsi : i) deux intermédiaires

maximum entre le producteur et le consommateur ; ii) une échelle infra régionale ; iii) la valorisation des ressources locales, des procédés artisanaux ; iv) une gouvernance impliquant ou respectant les producteurs et *a minima*, prenant en compte les attentes des consommateurs jusqu'à les impliquer dans le fonctionnement ; v) des produits à l'origine bien identifiée et connue des consommateurs. Selon les acteurs, d'autres critères peuvent aussi être pris en compte, notamment des modes de production tournés vers davantage d'agro-écologie. Dans tous les cas, **les critères communs au sein du RMT relèvent davantage de l'échelle infra régionale, de la nature des ressources utilisées et de la gouvernance de la chaîne que du nombre d'intermédiaires**. En reprenant l'idée de l'arborescence proposée dans Glamur (2013-2015) et en l'associant avec la diversité des circuits courts, le périmètre du RMT peut alors être illustré comme sur la **figure 3**. Le RMT Alimentation locale **couvre donc la diversité des circuits courts de proximité, de la vente directe aux solutions plus innovantes, mais aussi l'approvisionnement local de la restauration collective ou des industries agro-alimentaires (IAA)**. Pour autant, les IAA n'étant pour le moment pas représentées dans le réseau, le RMT couvre encore peu cette dimension.

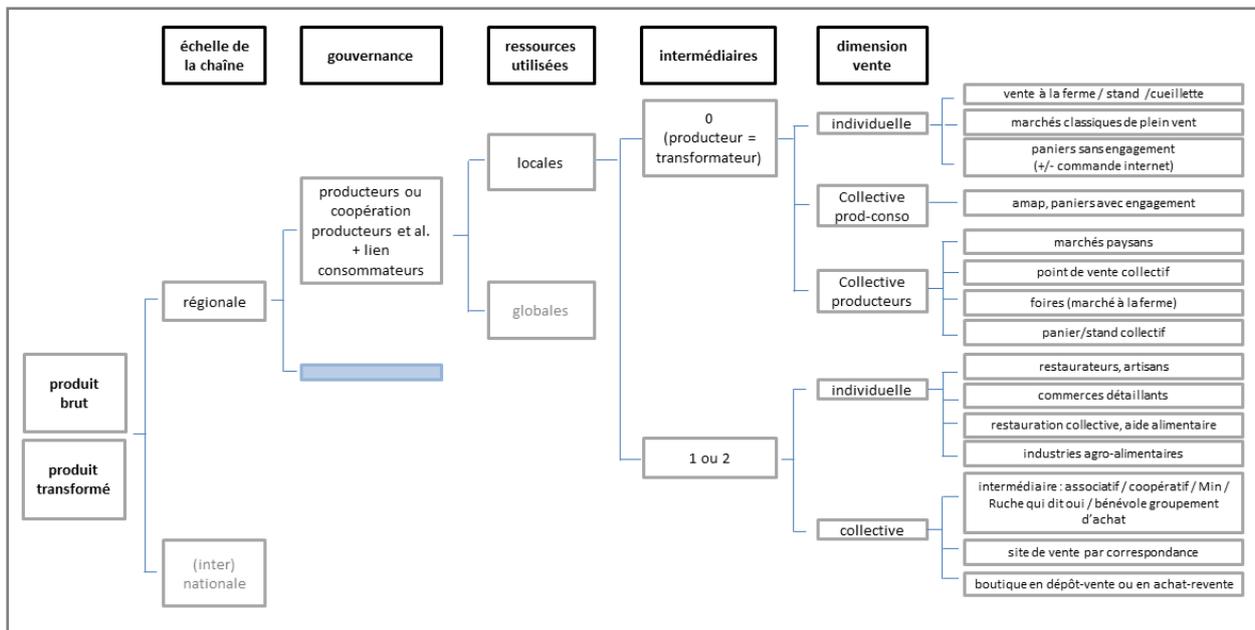


Figure 3. Périmètre du RMT Alimentation locale, source M. Coudray

Les circuits courts, un objet de recherche

Les premiers travaux de recherche sur les circuits courts en France datent des **années 1980** et sont alors ciblés sur la **vente directe** (Capt, Wavresky, 2014). En **1997**, apparaît pour la première fois la **notion de « circuit court »** en Europe (Observatoire Leader), selon une définition qui sera finalement reprise dans le Plan Barnier : des modes de vente mobilisant au plus un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Il n'est alors pas question de proximité géographique mais les circuits courts sont souvent associés à des produits « fermiers » ou « artisanaux » (François, 2000). Lorsque les AMAP voient le jour en France en 2001, les travaux sur les circuits courts s'intéressent particulièrement à ces formes engagées, bien qu'en parallèle, des analyses relativisent leur dimension alternative (Deverre, Lamine, 2010). Dans le cadre du programme PSDR, des travaux, en Languedoc-Roussillon, Grand Ouest et Rhône-Alpes, montrent pourtant la **diversité des circuits courts. Le raisonnement binaire « alternatif » contre « conventionnel » est alors dépassé** (Chiffolleau, 2017). Des formes « hybrides », associant des mécanismes associés aux filières longues et d'autres constitutifs des initiatives locales sont même soulignées (Dubuisson-Quellier, Le Velly, 2008).

Les projets menés actuellement sur les circuits courts portent pour beaucoup sur le développement de ces circuits dans les territoires. La dimension environnementale de ces circuits reste encore peu étudiée, de même que la dimension économique, au-delà de l'impact sur la viabilité des exploitations. Les travaux montrent par ailleurs que l'évaluation des impacts circuits courts appelle à prendre en compte de **nouveaux types d'indicateurs**, pour lesquels des méthodes d'évaluation restent à développer (Touzard *et al.*, 2016).

Bilan des travaux réalisés

Depuis 2005, plusieurs études et projets ont produit des connaissances sur les « circuits courts », au sens de la définition officielle de 2009. Néanmoins, les travaux portaient souvent sur des circuits courts et de proximité géographique.

Les projets de recherche et de recherche-développement menés depuis 2005 sont classés par ordre chronologique en **annexe**. S'ils portent sur plusieurs dimensions, leurs apports peuvent être présentés selon les quatre axes d'action définis dans le Plan Barnier :

- ✓ Améliorer les connaissances sur les circuits courts et les diffuser ;
- ✓ Adapter la formation des agriculteurs aux exigences des circuits courts ;

- ✓ Favoriser l'installation d'agriculteurs en circuits courts ;
- ✓ Mieux organiser les circuits courts.

Améliorer les connaissances sur les circuits courts et les diffuser

Tous les projets menés entre 2005 et 2016 ont **souligné la diversité** des circuits, des acteurs, des stratégies, etc., ce qui en complexifie fortement l'analyse. Des connaissances plus précises ont toutefois été produites sur les acteurs de ces chaînes, producteurs et consommateurs essentiellement, et sur les dynamiques territoriales associées aux circuits courts.

Sur les producteurs

Le projet PSDR **Coxinel** (2008-2011) a permis de proposer une typologie des maraîchers en circuits courts à partir des pratiques techniques, sociales et commerciales des producteurs, illustrant, par-là, la diversité des profils au sein de ces circuits (Ollagnon, Chiffolleau, 2008). Cherchant à mieux comprendre leur dimension économique, le projet a aussi montré que l'ancienneté de l'entreprise est un facteur important de la réussite économique, de même que le nombre d'espèces cultivées. D'une part, il est difficile d'obtenir un revenu correct dans les cinq premières années d'une exploitation. D'autre part, il est plus intéressant, économiquement, de pratiquer l'achat-revente au-delà de 30 espèces. Enfin, l'engagement dans le collectif est souligné comme un élément favorisant la performance économique. L'analyse des maraîchers en circuit court a par la suite été approfondie dans le cadre de **l'expertise** commanditée par le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP 2009-2011) pour élaborer un référentiel technico-économique sur les circuits courts, mettant finalement en évidence trois modèles de producteurs (Bellec-Gauche, Chiffolleau, 2015) :

- ✓ des maraîchers « engagés », impliqués dans la vie locale et/ou syndicale, le plus souvent non issus du milieu agricole, privilégiant les AMAP pour écouler leur production, souvent issue de pratiques culturelles respectueuses de l'environnement ;
- ✓ des maraîchers « traditionnels », anciennement installés et utilisant la main d'œuvre familiale, pratiquant des prix bas et des pratiques

culturelles standard, plutôt habitués des marchés de plein vent et de la vente à la ferme ;

- ✓ des maraîchers « techniques », associant circuits courts et circuits longs, pratiquant la mutualisation du matériel de façon importante et des investissements intensifs, souvent spécialisés dans l'approvisionnement local des supermarchés.

D'autres travaux exploratoires (SALT, PRIR VDBJ, PSDR LIPROCO...) avaient permis de décrire d'autres types de productions.

Le recensement agricole de 2010 a par la suite marqué un vrai tournant dans la connaissance de ces circuits en apportant, pour la première fois, des données quantitatives pour la France entière. Ainsi, en 2010, un agriculteur sur cinq vend tout ou une partie de sa production en circuit court. Le recensement montre des exploitations plus petites qu'en circuits longs avec une surreprésentation de production en agriculture biologique. Les producteurs en circuits courts ont recours à davantage d'activités de diversification et essentiellement à de la transformation de produits. Par conséquent, les exploitations sont en revanche plus gourmandes en main d'œuvre (Barry, 2012).

Le projet Casdar **Atomic** (2010-2013) a dressé quant à lui un état des lieux des formes d'organisation entre producteurs en matière d'ateliers de transformation, en soulignant aussi à ce niveau la dynamique en cours et la variété des situations. L'« agroalimentaire paysan » passe par trois solutions : un atelier individuel, un atelier de transformation collectif (ATC) ou l'appel à un prestataire.

Enfin, s'il n'existe pas aujourd'hui de base de données exhaustives sur les circuits courts, le service de statistique du Ministère de l'agriculture propose un certain nombre d'informations² et **de nombreuses structures ont développé leurs propres outils d'information et de communication. Souvent sous forme de cartographies, ils participent à la diffusion des connaissances sur ces modes de commercialisation.** Par exemple, le site de Bienvenue à

² <http://agreste.agriculture.gouv.fr/page-d-accueil/article/donnees-en-ligne>

la ferme³ recense, en septembre 2017, 4 387 ventes directes chez le producteur et 589 marchés de producteurs de Pays. Celui de Miramap⁴ propose des cartes régionales des AMAPs. Le site des magasins de producteurs dénombre 336 lieux de vente et celui des *drives* fermiers⁵ 263. Enfin, dernier exemple, la Ruche-quitiditOui!⁶ cartographie également ses 800 points de livraison.

Sur les consommateurs

Le projet européen **Equal Croc** (2005-2007) permet de dresser le profil des consommateurs en circuits courts. Il souligne aussi la dualité entre souhaits et pratiques. Ainsi, si les consommateurs préfèrent les marchés qui jouissent d'une image positive de qualité, seuls 4 % (sur le total des consommateurs interrogés) y effectuent leurs achats alimentaires en priorité et seuls 8 % ne vont jamais dans les grandes et moyennes surfaces (GMS). Trois profils de consommateurs achetant local sont identifiés : les « militants », les « authentiques » et les « sympathisants » (Dury, 2008). Puis, le projet PSDR **Liproco** (2008-2011) caractérise différents types de proximité possibles entre le producteur et le consommateur au sein des circuits courts : proximité d'accès, proximité identitaire, proximité de processus et proximité relationnelle. Les motivations des consommateurs pour le circuit court portent sur quatre points principaux : réduire les risques sanitaires, retrouver le « vrai goût » et la fraîcheur des produits, consommer responsable et créer du lien social. Plus récemment, le projet Casdar **Codia** (2012-2015) apporte des connaissances importantes sur les consommateurs en indiquant que 42 % des Français utilisent les circuits courts (au moins un produit dans le mois précédant l'enquête pour un budget moyen de 25€ par semaine), ce qui représenterait environ 10 % des achats alimentaires en France. Ce projet souligne également les connaissances parcellaires des consommateurs et

l'existence fréquente d'idées reçues (par exemple circuit court = bio = local...).

Sur les impacts et les dynamiques territoriales

En parallèle de ces connaissances sur les acteurs, les projets menés jusqu'en 2016 sont une source d'informations sur les impacts ainsi que sur les dynamiques territoriales associées aux circuits courts. Le projet Casdar **RCC** (2011-2013), est un projet important sur les impacts techniques, économiques, environnementaux et sociaux des circuits courts. Les résultats sont regroupés dans une dizaine de rapports, par type de produits et transversaux. Il en ressort notamment (Morizot-Braud, Bellec-Gauche, 2016) :

- ✓ Sur les aspects économiques, l'importance de l'expérience du producteur et des bénéficiaires d'une structuration et organisation *ad hoc* de la main d'œuvre extra-familiale, ainsi que de la présence d'équipements de transformation à proximité ;
- ✓ Sur le volet social, la diversité des modes d'organisation en circuits courts, en lien avec la diversité des objectifs et des valeurs portés par les agriculteurs. Les modèles varient en fonction des trajectoires et des réseaux professionnels. Le souhait d'autonomie fait face à la gestion de la complexité du métier. Par ailleurs, **RCC** confirme la contribution des circuits courts à l'emploi, à la cohésion sociale et au développement territorial.
- ✓ Au niveau environnemental, les résultats du projet soulignent cette dimension doit s'inclure dans une démarche globale de la ferme. L'existence d'une diversité de pratiques (eau , énergie, déchets, biodiversité...) destinées à l'amélioration des impacts environnementaux des activités de production et de commercialisation est également mise en avant.

Le projet PSDR **Coxinel** (2008-2011) estime que la grande plus-value des circuits courts porte sur les dynamiques qu'ils (ré-)instaurent, au sein des filières et parmi les citoyens. En ce sens, ils participent à la mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale. Ces aspects de dynamiques territoriales sont fortement développés avec le projet **Salt** (2008-2011) porté par les Civam de Bretagne. Deux évaluations menées sur Rennes Métropole en l'espace de quatre ans apportent des données chiffrées (FR Civam Bretagne, 2014) : les

³ <http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/fr>, [données au 26 septembre 2017]

⁴ <http://miramap.org/-Trouver-une-AMAP-.html>, [données au 26 septembre 2017]

⁵ <http://www.drive-fermiers.fr/carte-des-drive-de-produits-fermiers/> [données au 26 septembre 2017]

⁶ <https://laruchequitidou.fr/>, [données au 26 septembre 2017]

dispositifs de vente directe se sont développés (+64 %, hors vente à la ferme), ainsi que les circuits intégrant un intermédiaire (+46 %). Les paniers/AMAP et marchés de plein vent sont particulièrement concernés (+94 % et +53 %), ainsi que les restaurants et dispositifs d'e-commerce pour la vente indirecte (+48 % et +100 %). Le projet souligne de nouveau la diversité des formes et les impacts significatifs en termes d'emplois et financiers associés.

Premier lauréat de l'appel à projet « Innovation et partenariat » CASDAR après l'ouverture d'une enveloppe dédiée aux circuits courts suite au Plan Barnier, le projet **Loccaterre** s'est intéressé aux actions communes autour des circuits courts et de proximité, préfigurant parfois les contours d'une politique et/ou gouvernance alimentaire locale. Ce projet a aussi contribué à la reconnaissance d'un des modèles de développement des circuits courts de proximité (Chiffolleau, 2017) : celui du « système alimentaire territorialisé », promu par l'Association des Régions de France en 2014 dans la Déclaration de Rennes en 2014 (ARF, 2014). En ce sens, le projet a contribué à l'émergence des projets alimentaires territoriaux (PAT) définis dans la loi d'avenir d'octobre 2014, les PAT participant à l'amélioration de l'organisation des circuits courts de proximité. Directement dédié à l'analyse de la dimension territoriale des circuits courts, le projet Casdar **Loccaterre** (2010-2012) illustre la construction, à l'échelle de huit territoires de parcs naturels régionaux, de coopérations multi-acteurs autour des circuits courts et de proximité, en soulignant les outils utilisés (observatoire, « méthode Salt », etc.). Le projet permet aussi d'expérimenter de nouveaux outils pour lever les blocages rencontrés, par exemple la création d'une plateforme pour la restauration collective. Les résultats forment, en 2017, une ressource qui reste tout à fait pertinente pour accompagner le développement des projets alimentaires territoriaux.

Le projet **Interval** (2012-2015) a repéré les expériences locales de coopération entre acteurs de l'alimentation, éleveurs et bouchers en particulier, et a permis :

- ✓ de distinguer les pré-requis nécessaires à l'animation de dynamiques multi-acteurs ;

- ✓ de situer les différentes étapes qui se succèdent dans la construction d'une dynamique multi-acteurs ;
- ✓ d'approfondir certains freins tels que la concurrence possible entre producteurs et artisans ;
- ✓ d'identifier certaines plus-values de la coopération entre acteurs.

Enfin, le **groupe « Agriculture et alimentation » du Réseau rural français** (2009-2011), a travaillé sur les dynamiques territoriales autour des circuits courts et de proximité, classées selon cinq axes de développement : i) l'installation agricole ; ii) l'approvisionnement local de la restauration collective ; iii) les synergies producteurs-artisans ; iv) la cohésion sociale ; v) la gouvernance alimentaire territoriale. Un travail dense de capitalisation de données et d'expériences sur ces axes a été réalisé.

Sur l'accès à l'alimentation

Spécifiquement, le **groupe « Agriculture et alimentation » du Réseau rural français** (2009-2011), a travaillé sur la question du rôle possible des circuits courts dans un meilleur accès des familles à petit budget à une alimentation de qualité. En 2006, 12 % des adultes français vivaient en effet dans des ménages en insécurité alimentaire (Lafay, 2009) et l'état de santé des populations ayant recours à l'aide alimentaire était assez alarmant : taux élevés d'obésité, d'hypertension artérielle, de diabète, carences vitaminiques, etc. (Grange et al., 2013). Le recueil d'initiatives du Réseau Rural souligne la diversité des expériences de « solidarité alimentaire » à travers des circuits courts (Celavar, Inra, 2011). Conduites dans différents territoires, elles ont été approfondies à travers trois critères d'analyse : participation, réseau, solidarité (Chiffolleau, Paturel, 2013).

Adapter la formation des agriculteurs aux exigences des circuits courts

Le développement de nouvelles activités de diversification, fréquentes en circuits courts (transformation, vente, distribution, etc.), complexifie l'organisation du travail sur l'exploitation agricole

(compétences et/ou main d'œuvre). Les producteurs doivent mettre en œuvre de nouvelles compétences professionnelles. À l'opposé des circuits longs basés sur la segmentation, les circuits courts demandent un travail multitâche. Le projet Casdar **Mecico** (2010-2013) recense les compétences nécessaires, qu'elles soient techniques et organisationnelles, relationnelles, ou stratégiques et commerciales. Ces compétences peuvent être générales et transversales non spécifiques (stratégie commerciale, maîtrise de la qualité sanitaire, organisation collective, travail avec des prestataires, etc.); spécifiques à un type de circuit court (magasin collectif, vente à la ferme, AMAP, vente à des intermédiaires, restauration hors domicile, etc.); ou spécifiques à un type de production (productions végétales, animales, transformation de produits végétaux, animaux, etc.). À partir de ce projet, de nouveaux modules et outils de formation ont été développés, à destination des agriculteurs mais aussi d'autres acteurs du territoire autour de quatre grands axes⁷ :

- ✓ Comment appréhender la complexité des circuits courts avec les porteurs de projets ?
- ✓ Comment accompagner des agriculteurs en circuits courts dans le pilotage de leur exploitation ?
- ✓ Comment accompagner les démarches multi-acteurs dans le cadre des circuits courts de commercialisation ?
- ✓ Quelles compétences spécifiques les agriculteurs doivent-ils acquérir lorsqu'ils commercialisent en circuits courts ?

Mieux organiser les circuits courts et favoriser l'installation d'agriculteurs

Au-delà des connaissances acquises via ces projets, de nombreux outils opérationnels ont vu le jour : guides, autodiagnostic, outils de concertation, etc. C'est une des valeurs ajoutées importantes des projets Casdar mais aussi du programme PSDR. Plus globalement, ces projets de recherche développement ont participé, s'apparentant à un processus de formation continue, à l'instauration d'une dynamique partenariale en apportant dans les territoires concernés des habitudes de collaboration entre les multiples acteurs. Cette

dynamique, appuyée sur de nouveaux outils, a pu faciliter l'installation d'agriculteurs et d'autres acteurs en circuits courts, en contribuant aussi à mieux organiser ces circuits.

Par exemple, le projet **Salt** (2008-2011) propose un guide à destination des agents de développement et des agriculteurs pour aider à l'évaluation des impacts socio-économiques des circuits courts et de proximité. Le **groupe « Agriculture et alimentation » du Réseau rural** (2009-2011) a rédigé 21 fiches méthodologiques de capitalisation et de mutualisation d'expériences sur les formes d'appui à la création d'activités agricoles et agri-rurales en circuits courts. Le groupe a de plus mis à disposition de nombreuses ressources documentaires sur le site du Réseau rural national. Le projet Casdar **Varape** (2011-2013) présente un guide à destination des gestionnaires de races à petits effectifs pour les soutenir dans leurs démarches de valorisation de leurs produits : réaliser un état des lieux via une grille d'auto-diagnostic, définir le projet et établir un plan d'action. De même, ce projet met à disposition de nombreuses autres ressources : un recueil d'expériences, un état des lieux et une base bibliographique.

Le projet **Atomic** (2010-2013), participe concrètement à la facilitation de l'installation des agriculteurs. En effet, ce projet a permis l'évolution de la réglementation sanitaire dans les ATC via des échanges avec la Direction générale de l'alimentation (DGAL). Ceux-ci ont abouti à la rédaction d'une note de service autorisant le choix dans un ATC entre un agrément collectif, plusieurs agréments individuels ou au sein d'un même atelier, des professionnels sous agrément, et d'autres en déclaration d'activité.

Par ailleurs, certains projets recensés se sont penchés sur la question de la logistique. Ainsi, le projet Casdar **Realisab** (2011-2014) souligne la nécessité d'accompagner les agriculteurs et les collectivités afin de rendre pérenne et rentable le débouché de la restauration collective. Un certain nombre d'outils ont vu le jour pour palier au manque d'accompagnement de ces acteurs à ce niveau (Rimbaud, 2017). Quant au projet Casdar **Sentinelle**, lancé en 2013, il propose une

⁷ L'ensemble des fiches issues de Mecico sont téléchargeables sur le site <http://metiers-circuitscourts.org>

démarche pour évaluer la durabilité des plateformes d'approvisionnement local via une liste d'indicateurs sur les trois piliers environnemental, social et économique (Corade, Del'homme, 2013). Plus récemment, le projet **Allocirco** (2013-2015) a mis en évidence plusieurs leviers d'actions pour faciliter la logistique en circuits courts : l'organisation de tournées, les pratiques de mutualisation, le recours à la prestation de transport, l'intégration des TIC et la nécessaire prise en compte des spécificités de territoire. Un outil a été élaboré pour calculer les coûts, le temps de transport et les coûts environnementaux des livraisons. Cet outil pourrait être développé en une application web gratuite.

Enfin, le projet **Interval** (2012-2015), a repéré les expériences locales de coopération entre acteurs de l'alimentation. Il en ressort une pertinence d'impliquer chacun de ces acteurs le plus en amont possible. À partir de l'analyse de situations, ce projet a permis de construire un guide méthodologique à destination des personnes accompagnant les synergies entre acteurs économiques autour des circuits courts. Un second document, précisant les conditions d'exercice (juridiques, fiscales, etc.) des producteurs et des artisans en circuits courts, vient compléter le premier.

Les projets en cours (post 2016)

Plusieurs projets Casdar et PSDR sont en cours actuellement. Ils constituent un premier témoin des tendances. Ainsi, le projet Casdar **Magpro** (2014-2018) s'intéresse au fonctionnement des magasins gérés par les producteurs. L'idée est de définir des clés de réussite de ces lieux de vente et leurs impacts sur les exploitations et le territoire. Ce projet se positionne donc sur les circuits courts et de proximité.

Le projet PSDR **Perfecto** (2014-2018) se positionne également sur les circuits courts de proximité. Il cherche à évaluer leur performance en termes de capacité à pérenniser les exploitations et à structurer aussi bien des filières que des territoires.

Enfin, le projet Casdar **AcceCible** (2015-2018) porte sur les initiatives visant à faciliter l'accès de tous à une alimentation durable. Ses objectifs sont de comprendre les mécanismes locaux de solidarité alimentaire et la place des différents acteurs ; d'accompagner des dispositifs d'expérimentation favorisant l'accès de tous à une alimentation de qualité en privilégiant les alliances locales avec des agriculteurs ; de renforcer les capacités d'action des acteurs locaux par l'accompagnement et les formations ; de promouvoir la question de l'accès de tous à une alimentation de qualité dans les débats politiques et citoyens sur l'alimentation.

Parallèlement, le projet mené par l'Inra dans le cadre du **métaprogramme Did'It** (2014-2017) questionne le rôle des circuits courts et de proximité dans la transition des pratiques alimentaires et agricoles vers des pratiques plus durables. Il s'appuie sur le suivi, dans la durée, de consommateurs « ordinaires » et de producteurs « conventionnels » utilisant des circuits courts. Il approfondit différentes situations innovantes, notamment les marchés de plein vent inscrits dans la démarche Ici.C.Local⁸, signalant les produits locaux et durables, issus de circuits courts, par un étiquetage spécifique sur les étals (Chiffolleau, Canard, 2016).

Bibliographie

- ARF, 2014. Déclaration de Rennes, disponible sur <<http://regions-france.org/wp-content/uploads/2016/10/déclaration-finale.pdf>>
- Aubry C., Chiffolleau Y., 2009. Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles. *Innovations Agronomiques*, n°5, p. 53-67.
- Barry C., 2012. Recensement agricole 2010. Commercialisation des produits agricoles. Un producteur sur cinq vend en circuit court. *Agreste primeur*, n°275, 4p.
- Bellec-Gauche A., Chiffolleau Y., 2015. Construction des stratégies et des performances dans les circuits courts alimentaires : entre encastrement relationnel et gestionnaire. *Revue d'études en Agriculture et Environnement*, vol. 96, n°4, p. 653-676.
- Berger B, (coord) 2014. *Évaluation des impacts socio-économiques des circuits courts sur les territoires. Résultats de la recherche-action Salt*. FR Civam Bretagne. 8p.

⁸ <http://www.sad.inra.fr/Partenariat-innovation/Ici.C.Local>

- Capt D., Wavresky P., 2014. Determinants of direct-to-consumer sales on French farms. *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, vol. 95, n°3, p 351-377
- Chaffotte L., Chiffolleau Y., 2007. Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions et typologie. *Les Cahiers de l'Observatoire Croc*, n°1, Inra, Montpellier, 8p.
- Chiffolleau Y., 2017. Dynamique des identités collectives dans le changement d'échelle des circuits courts alimentaires. *Revue Française de Socio-Economie*, n°18, p. 123-141.
- Chiffolleau Y., Canard A., 2016. *Ici.C.Local. Une démarche pour valoriser les circuits courts et de proximité dans les territoires. Guide pratique d'utilisation*. Inra Montpellier, 16p.
- Chiffolleau Y., Paturel D., 2013. Les circuits courts alimentaires, entre réseaux et cohésion sociale. *Ponts & Chaussées Magazine*, n°854, p. 45-48.
- Celavar, INRA, 2011. *Circuits courts et cohésion sociale. Capitalisation et analyse d'expériences conduites sur les territoires ruraux et périurbains. Synthèse et Annexes*. Paris, Celavar, Montpellier, Inra, Réseau Rural Français, 40p.
- Corade N., Del'homme B., 2013. *Élaboration d'une méthode pour l'évaluation de la durabilité territoriale de circuits de proximité*. Application à 5 circuits de proximité. Rapport réalisé dans le cadre du projet Casdar « Sentinelle ». Bordeaux Sciences Agro. 126p.
- Deverre D., Lamine C., 2010. Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Économie rurale*, n°317,
- Dubuisson-Quellier S., Le Velly R., 2008. Les circuits courts entre alternative et hybridation. In G. Maréchal (Ed.), *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*, Dijon, Éditions Educagri, p. 105-111.
- Dury S., 2008. Les consommateurs de l'Hérault face aux circuits courts de commercialisation et aux produits locaux 2008. *Les Cahiers de l'Observatoire Croc*, n°5. 14 p.
- François M., 2000. Commercialiser les produits locaux. Circuits courts et circuits longs. Innovation en milieu rural. *Cahier de l'innovation*, n°7, Observatoire européen Leader. .
- Grange D, Castetbon K, Guibert G, Vernay M, Escalon H, Delannoy A, Féron V, Vincelet C. , 2013. *Alimentation et état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Étude Abena 2011-2012 et évolutions depuis 2004-2005*. Paris, Observatoire régional de santé Île-de-France, Institut de veille sanitaire, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé..
- Lafay L (coord.), 2009. Étude Individuelle Nationale des Consommations Alimentaires 2 (INCA 2) 2006-2007. Paris, Agence française de sécurité sanitaire des aliments.
- Maréchal G. (ed.), 2008. *Les circuits courts alimentaires : bien manger dans les territoires*. Dijon, Educagri.
- Ministère de l'agriculture et de la pêche, 2009. *Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs : Plan d'action pour développer les circuits courts*. Paris, 4p.
- Morizot-Braud F., Bellec-Gauche A., 2016. Références sur les circuits courts de commercialisation (RCC). *Innovations Agronomiques*, n°49, p. 59-68.
- Ollagnon M., Chiffolleau Y., 2008. Diversité des producteurs en circuits courts : typologie des maraîchers de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales. *Les Cahiers de l'Observatoire CROC / COXINEL*, n°8/n°1, Montpellier, FRA, INRA UMR Innovation, 12p.
- Rastoin J.-L, Ghersi G., 2010. *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Versailles, Éditions Quæ.
- Rimbaud A., Tabäi S., de Verdelhan S., Galtier G., Le Brun N., 2017. *Restauration Et Approvisionnement Local : Identifier des Systèmes Adaptés aux Besoins*, Innovations Agronomiques, n°55 , p. 289-299.
- Touzard J.-M., Chiffolleau Y., Mafezzoli C., 2016. What is local or global about wine? An attempt to objectivize a social construction. *Sustainability*, 8, 417.

Annexe

Date	Nom	Périmètre	Thématique
2005-2007	Equal-Croc 	Circuits courts de commercialisation et lutte contre la fragilisation Hérault	Fonctionnement des différents circuits, profils des producteurs et des acheteurs en circuits courts
2008-2011	Salt	Circuits courts Bretagne	Dynamique territoriale et analyse du marché alimentaire
2008-2011	PSDR Liproco 	Proximité dans les circuits courts Régions Grand Ouest et Rhône-Alpes	Liens producteurs -consommateurs
2008-2011	PSDR Coxinel	Maraîchers en circuit court et de proximité Languedoc Roussillon	Typologie des producteurs, innovations liées aux circuits, impacts agronomiques, sociaux, économiques
2008 -2010	Softagri	Circuit court de proximité	Description de la production et alimentation durable
2009-2011	Expertise Inra-AgroSupDijon pour le Maap	Circuits courts Maraîchage et produits laitiers à base de lait de vache	Références technico-économiques sur les circuits courts
2009-2011	Groupe « Agriculture et alimentation » du Réseau rural français	Dynamiques territoriales autour des circuits courts	Circuits courts et i) installation agricole ; ii) approvisionnement local ; iii) synergies producteurs-artisans ; iv) cohésion sociale ; v) gouvernance alimentaire territoriale
2010	Recensement agricole 	Circuits courts France	Exploitations agricoles en circuits courts
2010-2012	Casdar Loccaterra 	Circuits courts et de proximité France	Méthodes/dispositifs d'observation, trajectoires, coopérations multi-acteurs au niveau des territoires
2010-2013	Casdar Atomic 	ATC, circuits courts France	Collectifs de transformation et réglementation
2010-2013	Casdar Mecico 	Circuits courts France	Travail multi-compétences des producteurs
2011-2013	Casdar Varape 	Éleveurs en circuit court France	Collectif et valorisation des races à faibles effectifs
2011-2013	Casdar RCC 	Circuits courts France	Impacts techniques, économiques, environnementaux, sociaux pour différents groupes de produits
2011-2014	Casdar Realisab 	Local France	Restauration collective et approvisionnement local
2008-2010	Projet FAAN	Système alimentaire local	politique publique et pratique en Europe à travers 5 études de cas

2011-2012	Projet FOODLINKS	Chaines alimentaires courtes de proximités	Analyse des connaissances pour promouvoir l'alimentation durable
2013	dans le programme Casdar Sentinelles	Travail « circuits courts nouvelle génération et filières longues relocalisées »	Sur les plateformes d'approvisionnement
2012-2015	Casdar Codia 	Consommateurs optant pour les circuits courts	Opportunités commerciales et dialogue avec la société
Date	Nom	Périmètre	Thématique
2012-2015	Casdar Interval 	Acteurs intermédiaires dans les circuits courts – Proximité Grand Ouest, Berry, Pays de Figeac	Synergies entre les acteurs
2013-2015	Projet Européen Glamur 	Chaînes alimentaires locales et globales Europe En France : tomate et vin	Typologie, Comparaison des performances
2013-2015	Projet Allocirco	Alternatives logistiques pour les circuits courts en Nord-Pas-de-Calais	Pour contribuer, via la logistique, à des circuits plus efficaces d'un point de vue économique, social et environnemental
2014-2017	Did'it	Circuits courts alimentaires et approvisionnement local	Etudes de cas de circuits innovants, impacts sur les pratiques alimentaires
2014-2018	Casdar Magpro 	Circuits courts et de proximité France	Fonctionnement des magasins de producteurs gérés par des producteurs, Impacts de ces magasins sur les exploitations et les territoires
2014-2018	PSDR Perfecto	PerformancE des Circuits courts et de proximité et TerritOires	
2015-2018	Casdar AcceCible	Alliances locales – Proximité France	Accès à l'alimentation pour tous, rôle des circuits courts



Rédaction : Pour le RMT Alimentation locale au sein du GT Diffuser, M.Coudray, (stagiaire IPAD 2017).

Relecture : Y.Chiffolleau (INRA) et B.Berger (FR Civam Bretagne)

Contacts : yuna.chiffolleau@inra.fr ; blaise.berger@civam-bretagne.org

Octobre 2017



